

# INFORMATION AUX COMMUNES

du secteur PLATEAU

## RÉSEAU GINKO

Nouveautés rentrée 2022

—

Suivi des demandes sur  
la mobilité



# LES THÈMES SPÉCIFIQUES

## IDENTIFIÉS EN 2021 APRÈS RENCONTRES ENTRE LES ÉLUS

### TER

Comment favoriser l'intermodalité avec le TER (tarifs, communication, intégration vélo) ?

Fort intérêt pour la ligne ferroviaire et volonté d'un accès facilité aux gares du secteur (modes doux, TAD ou ligne régulière)

Fort intérêt pour le projet de pôle d'échange multimodal gare de Saône (parking relais, covoiturage, ligne TER, lignes Ginko, lignes MOBIGO).

### LIGNES RÉGULIÈRES

Itinéraire, temps de parcours, amplitude, tarification

Quel avenir pour la ligne 84 Saône <> Micropolis ?

Complémentarité TER / lignes Ginko / Diabolo lycée Pergaud

Demande de la gratuité ou d'une diminution du coût de l'abonnement pour les collégiens (en priorité pour les 6ème et 5ème).

Valoriser les lignes Diabolo lycée qui offrent des destinations complémentaires par rapport aux lignes régulières.

### TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Comment mieux répondre aux besoins des bassins de vie ?

Améliorer les correspondances Proxi/TER

Hiérarchisation des correspondances : TER / L84

Réflexion sur les Proxi du secteur : doivent-ils tous être en correspondance TER ou possibilité d'autres usages ?

Intérêt pour des correspondances TAD/TER en liaison avec la Suisse.

### VÉLO ET COVOITURAGE

Comment favoriser la pratique cyclable ?

Souhait de liaisons cyclables avec Saône

Organiser et valoriser la pratique du covoiturage constatée sur plusieurs communes.

### Nouveautés tarifaires au 1er juillet

décidées en Conseil communautaire du 23 juin 2022

- Création d'un **tarif réduit pour les étudiants et apprentis** de moins de 28 ans, à 16,80 €/mois et 180 €/an
- Extension de la distribution du **titre gratuit "Mission Locale"** à l'ensemble des habitants de moins de 26 ans de GBM en recherche d'emploi et suivis par la Mission Locale
- Extension de la distribution du titre **"SESAME Demandeur d'emploi"** à l'ensemble des communes de GBM (2€ ou 10€ par mois en fonction de l'indemnité journalière).

# PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA RENTRÉE 2022 SUR LE SECTEUR



## Nouveau calendrier voyageur

Dès le 29 août, le calendrier voyageur s'affranchit du lexique scolaire pour proposer 5 niveaux d'offre correspondant à des couleurs : chaque couleur correspond à des horaires associés. Il s'agit de répondre plus finement aux besoins de déplacement des usagers en s'adaptant aux spécificités annuelles du calendrier scolaire, ainsi qu'au rythme du territoire et à ses événements. Il s'applique sur l'ensemble du réseau Ginko et sera affiché sur tous les arrêts du réseau.

La fréquence varie en fonction de la couleur :



## Ligne 23 - La Vèze - Chapelle-des-Buis

1. Ajout, sur réservation, d'un départ de la Vèze à 17h > Chamars et de 2 départs de Chamars à 9h30 et 13h30 > La Vèze pour répondre aux besoins d'un projet écologique et solidaire du Secours Catholique mis en place à la Chapelle-des-Buis.

2. Création d'un service régulier en période scolaire quittant Chamars à 17h > La Vèze pour couvrir la sortie de 16h30 du collège Lumière.

## Lignes 81 Nancray - Gennes - Montfaucon <> Chamars

### 82 Montfaucon - Morre <> Chamars

### 83 La Chevillotte - Mamirolle - Saône <> Chamars

Les départs de Chamars à 17h35 et 18h35 sont reportés à 17h40 et 18h40 pour répondre à la demande des lycéens de Pergaud de prendre le tramway aux Orchamps lorsqu'ils sortent de cours à 17h et de descendre à Chamars pour emprunter les lignes périurbaines.

## Ligne 81 Nancray - Gennes - Montfaucon <> Chamars

Le départ de Chamars de 13h35 sur réservation (mercredi et samedi uniquement actuellement) est proposé du lundi au samedi toute l'année.

## Ligne 83 La Chevillotte - Mamirolle - Saône <> Chamars

- Desserte de Saône : modification de la fiche horaire. Tous les services de transport sur réservation internes à Saône et ayant la gare pour destination sont intégrés sur la fiche horaires du Proxi J avec une augmentation de l'offre Ginko en correspondance avec le TER.
- 3 services sur réservation sont ajoutés entre Saône et Besançon afin de permettre des arrivées à Chamars à 6h40 et 17h25, ainsi qu'un départ de Chamars à 19h35.
- Le départ de Chamars de 11h35 existant la semaine est ajouté sur réservation le samedi.

## Ligne 84 Saône <> Micropolis (via voie des Mercureaux)

- L'aller-retour méridien, très peu fréquenté, est remplacé par un service sur réservation.
- Un départ de Micropolis est ajouté à 16h35.
- Les retours de 17h45 et 18h45 sont avancés à 17h35 et 18h35 conformément aux demandes des usagers.

## Ligne 85 Fontain - Beure <> Chamars

Le départ de Chamars à 16h35 sur réservation, qui existe actuellement du lundi au vendredi en période scolaire, est ajouté pendant les vacances et le samedi.

## Ligne 86 Pugey - Larnod - Beure <> Chamars

Pas de modifications

## Ligne 87 La Malate - Saint-Amour- Beure <> Chamars

Pas de modifications

## Proxi I, J, K, L et M

Augmentation de l'amplitude horaire et du nombre de correspondances Ginko/TER en gare de Saône, Morre et Mamirolle.

Mise en œuvre lundi 29 août 2022

Toutes les informations sur [www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage)

• [fiches horaires par établissement scolaire ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-scolaires-diabolo](http://www.ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-scolaires-diabolo)

• [fiches horaires par commune ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-periurbaines-51-a-87](http://www.ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/lignes-periurbaines-51-a-87)

Nouvelle Agence Ginko Mobilités, place de la Révolution, 29 rue des Boucheries, 03 70 27 71 60

# SUIVI DES DEMANDES SPÉCIFIQUES PAR COMMUNE

## SOLLICITATIONS

AVANCEMENT AU 31 JUILLET 2022

### FONTAIN

1. Favorable au développement d'une offre de soirée à titre expérimental
2. Proxi I : souhait de davantage de correspondances TER
3. Arrêt Vierge : quelques places de stationnement à proximité faciliteraient l'usage de la L85.



1. A étudier dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la desserte de soirée
2. Amélioration et augmentation des correspondances Proxi I/TER à la rentrée 2022 en lien avec Besançon
3. Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage.

### LA VÈZE

Arrêt Lavoir à aménager.



Travaux terminés.

### LARNOD

Covoiturage : pratique existante le long de la RN83 (arrêt gare) et au giratoire de Busy à valoriser.



Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage  
Projet d'une aire de covoiturage au niveau du giratoire.

### LE GRATTERIS

Souhait d'une possibilité de transport entre 15h et 17h.



Pas de possibilité en raison d'une absence de TER sur ce créneau en heure creuse.

### MONTFAUCON

1. Demande de mise en accessibilité de l'arrêt Groupe Scolaire
2. Demande d'un abribus à La Malate et à Rivotte
3. Ligne 84 Saône<>Micropolis : étudier un arrêt Ginko à proximité du nouveau parking de covoiturage des Mercureaux.



1. Programmation de l'arrêt Groupe scolaire en 2023
2. Installation d'un abri à Rivotte prévue fin 2022. Demande enregistrée pour l'arrêt Train Bâton (abri bois) à la Malate
3. A étudier, secteur à forte contrainte.

### NANCRAY

1. Demande d'un service supplémentaire pour une arrivée à 13h à Chamars
2. Musée des maisons Comtoises : interrogation sur la desserte actuelle, demande de mise en accessibilité de l'arrêt.



1. Pas de modification pour cette rentrée car pas d'autres demandes pour cet horaire.
2. Légère amélioration de la desserte TAD du site avec un aller-retour possible tous les jours l'après-midi toute l'année et pas seulement pendant les vacances d'été.  
A ce jour, desserte Ginko en TAD uniquement, ce qui n'impose pas une mise en accessibilité de l'arrêt. A analyser.

### PUGEY

1. Collégiens : temps de parcours et itinéraire ligne 86 peu adaptés pour rejoindre collège V. Hugo
2. Les habitants se reportent du L85 à l'arrêt Vierge car temps de parcours plus attractif.



1. Recherche d'une solution avec un Diabolo collège pour réduire le temps de parcours des collégiens mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée (faible gain en temps de parcours et problème de disponibilité matériel et conducteur en heure de pointe du matin).
2. Information prise en compte dans l'étude schéma directeur P+R et aires de covoiturage.

### SAÔNE

Souhait de réduire les déplacements VL de courte distance dans le centre de Saône : interrogation sur l'organisation d'une navette intramuros.



Analyse juridique sur la question de la navette faite : pas possible de déléguer à la commune l'organisation d'une navette.  
Communication à prévoir sur les horaires des lignes 83, 84 et du Proxi J qui offre des possibilités intéressantes.